

MONTSAUCHE-LES SETTONS

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2022



Date de la convocation : 8 juillet 2022

Nombre de membres :
en exercice : 14
présents : 9 - votants : 12 - absents : 5

Étaient présents : Mme LECLERCQ ; Mmes GASPARD ; BOUCHÉ-PILLON ; GOUSSOT ; MM. GIRARD ; JACQUEMANT ; SIMONNET ; MORIZOT ; BOUCHER formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Mme MAHÉ JANSSEUNE (a donné procuration à Mme GASPARD) Mme HABERT (a donné procuration à Mme LECLERCQ) ; Mme RACITI (a donné procuration à Mme BOUCHÉ-PILLON) ; Mme BILLIER ; Mme MEYER.

M. Pierre JACQUEMANT a été nommé secrétaire

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 18h10, le Conseil Municipal pourra valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16 juin 2022

FINANCES PUBLIQUES

- Renouvellement emprunt à court terme
- Décisions modificatives budget

Questions diverses

- Devis église
- Banderole médecin
- DETR septembre
- Périmètre façades
- DCE
- Date prochain conseil municipal

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16 juin 2022

Adopté en l'état à l'unanimité.

Décision modificative n°1 budget EAU 2022 :

Régularisation de crédits budgétaires pour ouvrir les crédits nécessaires à la régularisation des dotations aux amortissements et aux reprises de subventions d'investissement.

Désignation	Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT		
777 Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat		13 000.00 €
66111 Intérêts réglés à échéance		600.00 €
Total FONCTIONNEMENT		13 600.00 €
 INVESTISSEMENT		
1391 Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables	13 000.00 €	
Total INVESTISSEMENT	13 000 €	

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative.

Décision modificative n°2 budget ASSAINISSEMENT 2022 :

Régularisation de crédits budgétaires : un budget ne peut pas être voté en déséquilibre.

Désignation	Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT		
771		11 760.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	11 760.00 €

Le Conseil Municipal approuve le virement de crédit à l'unanimité.

Décision Modificative n°2 budget COMMUNE

Les travaux de la maison Intergénérationnelle n'ont pu être terminés dans les temps, des tâches supplémentaires non prévues ayant dû être effectuées. Les subventions étant dépendantes de la déclaration de fin des travaux, elles n'ont pu être demandées donc perçues dans les délais impartis pour rembourser le prêt à court terme de

600 000.00 euros. Madame le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire une nouvelle demande de prêt à court terme pour un montant de 600 000,00 € pour prolonger le prêt en attendant le versement des subventions et présente la proposition reçue du Crédit Agricole :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
1641 Emprunts et dettes assimilées			600 000.00 €	
1641 Emprunts et dettes assimilées		600 000.00 €		
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	600 000.00 €	600 000.00 €	0.00 €

Le Conseil Municipal adopte la proposition à l'unanimité.

👇 **Décision Modificative n°3 budget COMMUNE**

Afin de mieux identifier les subventions, il convient d'indiquer les bons articles budgétaires (coquilles du budget).

Désignation	Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT		
21578 Autre matériel et outillage de voirie	14 007.70 €	
1341 DETR		14 007.70 €
21312 Bâtiments scolaires	12 000.00 €	
1341 DETR		1 2000.00 €
203 Frais d'études	28 912.00 €	
1341 DETR		10 842.00 €
1321 Etat		18 070.00 €
Total INVESTISSEMENT	54 917.70 €	54 917.70 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative.

👇 **Décision Modificative n°4 budget COMMUNE :**

Afin de pouvoir régler la facture de 1 141.80 euros de l'entreprise EVRARD, il convient d'allouer des crédits supplémentaires à l'opération "1116 Réseau de chaleur" à hauteur de 211.81 euros.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
Opération 217 maison Baroin Art 21318	211.81 €			
Opération 1116 Réseau chaleur Art 2158		211.81 €		
Total INVESTISSEMENT	211.81 €	211.81 €	0.00 €	0.00 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative.

👇 **Décision Modificative n°5 budget COMMUNE :**

Afin de pouvoir régler la facture de 472.80 euros de l'entreprise Enseignes et Lumières, il convient d'allouer des crédits supplémentaires à l'opération "519 Adressage" à hauteur de 472.80 euros.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
Opération 217 maison Baroin Art 21318	472.80 €			
Opération 519 Adressage Art 2152		472.80 €		
Total INVESTISSEMENT	472.80 €	472.80 €	0.00 €	0.00 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative.

Questions diverses :

👇 **Plan Local d'Urbanisme :**

Le projet de faire un groupement avec d'autres communes pour élaborer le PLU est abandonné. Le PLU sera élaboré par la commune seule et donnera lieu à délibération lors d'un prochain Conseil Municipal.

👇 **Médaille du travail :**

Remise de la médaille du travail à Jocelyne CHAUMIEN ancienne secrétaire de mairie.

👇 **Travaux de l'école et DETR:**

La subvention a été refusée, les travaux budgétés seront financés par ailleurs mais ils seront effectués.

👇 **Eboo :**

Les demandes de subvention pour installer un système EBOO (éclairage et webcam météo pour permettre atterrissage de l'hélicoptère du SAMU) ont été refusées, peut-être que des crédits d'état peuvent être sollicités.

👇 **Echange avec la Sénatrice Nadia Sollogoub au sujet de la réfection de l'église :**

Se mettre en lien avec la Fondation du patrimoine.

👇 **Demande du Domaine des Fontaines pour rétrocéder une route à la commune:**

Réponse négative, la Commune prend déjà en charge l'entretien des candélabres et l'électricité et ne souhaite pas prendre aussi en charge la voirie des domaines privés.

👇 **Agés et vie :**

Réception d'une lettre d'excuse d'Agés et Vie, le projet est abandonné. Le Conseil Municipal se pose la question de nouveaux projets pour le terrain.

✦ **Contrat cadre Fonds Façades Conseil Départemental :**

Une subvention est possible notamment pour le centre du bourg.

✦ **Réfection de l'avenue du Dr Monot :**

La route sera refaite à l'automne par le département.

✦ **Prochain Conseil Municipal :**

Mi septembre.

Séance levée à 19h30.

Le Maire

Secrétaire de Séance

Marie LECLERCQ

Pierre JACQUEMANT



